

Bac Scientifique S Ecologie – Agronomie

• Objectifs de la formation

Acquérir des connaissances scientifiques en particulier dans le domaine de la biologie, de l'environnement et de l'agronomie pour envisager une poursuite d'étude courte ou longue vers des filières scientifiques.

• Conditions d'admission

Avis de passage en première Scientifique du conseil de classe en Seconde Générale (dans un établissement agricole ou de l'éducation nationale).

• Modalités d'inscription

Demander une fiche contact au Lycée Agricole de Laval ou l'imprimer par le biais du site internet et la retourner au lycée avant mi-mai

• Organisation de la formation

L'enseignement en filière S comprend des enseignements communs, des enseignements spécifiques, et l'enseignement de spécialité.

Rentrée 2017	Disciplines	En classe de Première	En classe de Terminale
Enseignements obligatoires communs aux filières générales	Français	4h	-
	Histoire Géographie	2,5h	2h
	Langue vivante 1 et 2	4,5h	4h
	Éducation physique et sportive	2h	2h
	Éducation Morale et Civique	0,5h	0,5h
	Accompagnement personnalisé	2h	2h
Enseignements spécifiques à la filière S	Philosophie	-	3h
	Physique Chimie	3h	5h
	Mathématiques	4h	6h
	Écologie, Agronomie et Territoires (EAT)	Biologie 3h Agronomie 1,5h SES* 0,5h TPE* 1h Hist. Géo et ESC	Biologie – Écologie 5h Agronomie 0,5h
Enseignement de spécialité	Écologie, Agronomie et Territoires	-	2h Agronomie Biologie-Écologie
	Mathématiques	-	2h
Vie de classe		10h/an	10h/an

* Sciences Économiques et Sociales

* Travaux Personnels Encadrés

* Éducation Sociale et Culturelle

Options facultatives

- Atelier d'arts plastiques 1H30
- Hippologie équitation 2H
- Volley 3H
- Section sportive
 - football 5H
 - équitation 3H

Le baccalauréat scientifique

Dans toutes les classes de la série S, les matières dominantes sont scientifiques. Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé de deux heures par semaine.

Ils suivent obligatoirement l'enseignement de deux langues vivantes.

Ils passent deux épreuves anticipées du baccalauréat en classe de première: Français (écrit et oral) et Travaux Personnels Encadrés (TPE).



Quelques particularités au Lycée Agricole

La particularité au lycée agricole de Laval est de deux ordres :

- nos classes sont constituées de 25 à 27 élèves. Cet effectif permet aux élèves et aux enseignants d'avoir des échanges privilégiés. Le suivi s'en trouve transformé, amélioré, plus individualisé.
- un enseignement scientifique et de spécialité (Écologie Agronomie et Territoires EAT) basé essentiellement sur la Biologie et l'Écologie mais aussi sur l'Agronomie qui prend la forme de cours en salle, de TP mais aussi des sorties sur le terrain. Certains cours et sorties sont le cadre de travaux pluridisciplinaires au cours desquels d'autres matières (Économie, Histoire-Géographie et l'Éducation socioculturelle) viennent en appui à la Biologie Écologie.



A noter que les élèves choisiront en terminale, en complément de l'enseignement obligatoire, un enseignement de spécialité de deux heures à choisir au lycée entre EAT et Mathématiques.

Une formation pour une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur

En ce qui concerne les élèves du lycée agricole, si comme tous les lauréats du bac S, ils peuvent choisir une orientation la plus large possible, les voies préférentielles sont néanmoins les formations en lien avec la biologie, le vivant, la santé.

Ainsi, certains choisissent la classe préparatoire BCPST (prépa aux écoles vétérinaires et écoles d'ingénieurs en agronomie), d'autres préfèrent des écoles d'ingénieurs recrutant dès le baccalauréat (biologie, environnement, agronomie) ou l'Université.

Enfin pour certains, c'est une filière courte (DUT / BTS) dans les domaines de la production, de la protection de la nature ou des milieux naturels ou encore la gestion et maîtrise de l'eau. Des filières qui permettent une poursuite d'étude en Licence professionnelle ou en classe préparatoire post BTS/DUT.

Cependant toutes les poursuites d'études peuvent être envisagées.